

Prévalence des maladies chroniques et facteurs de risque en matière de santé

Anastase TCHICAYA, Nathalie LORENTZ*

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), les maladies chroniques sont des affections de longue durée qui, en règle générale, évoluent lentement. Elles sont responsables de 60% des décès dans le monde¹. Le terme de « maladies chroniques » regroupe des maladies aussi diverses que les maladies chroniques respiratoires, les maladies cardio-vasculaires, les cancers, le diabète, l'obésité, etc. Elles constituent de véritables problèmes de santé publique qui nécessitent une attention particulière dans la mesure où elles figurent parmi les principales causes de morbidité et de mortalité dans les pays développés.

L'objectif de cet article est d'explorer la distribution et la nature² des maladies chroniques déclarées dont souffre la population résidant au Luxembourg. Du point de vue de la santé publique, il s'agit de mettre en exergue, d'une part, la prévalence de maladies chroniques parmi les résidents et, d'autre part, les relations possibles entre l'occurrence d'une maladie chronique et les caractéristiques démographiques et socioéconomiques de base de la population concernée ainsi que certains facteurs de risque en matière de santé (tabagisme, pratique d'une activité physique, poids). Il importe de préciser que dans l'enquête analysée ici, seules des personnes vivant dans un ménage privé au Luxembourg ont été interrogées ; ceci exclut, entre autres, les personnes habitant dans des établissements d'aides et de soins.

Un quart des résidents déclare souffrir de maladies chroniques

En 2007, 26% des résidents de 16 ans et plus déclarent souffrir de maladies chroniques. Parmi eux, 76% disent souffrir d'une seule maladie chronique, 18% de deux maladies chroniques et 6% de trois ou plus. La prévalence des maladies chroniques augmente avec l'âge. Elle s'élève à 16% chez les 16-49 ans, 35% chez les 50-64 ans et 50% chez les personnes de 65 ans et plus. La proportion des personnes déclarant souffrir d'au moins deux pathologies chroniques croît également avec l'âge.

Tous âges confondus, les femmes (28%) déclarent plus que les hommes (24%) souffrir de maladies chroniques. En fait, c'est uniquement chez les 65 ans et plus qu'une différence significative, au sens statistique, est constatée entre les deux sexes. Pour celles et ceux souffrant de maladies chroniques, les femmes sont également proportionnellement plus nombreuses (26%) que les hommes (22%) à déclarer souffrir d'au moins deux pathologies chroniques.

Certains types de maladies chroniques sont plus fréquents

Pour les quatre principales catégories de maladies étudiées, les taux de prévalence de maladies chroniques varient de 21% à 38% parmi les personnes déclarant souffrir de maladies chroniques. Leur prévalence respective est de 38% pour les maladies ostéo-articulaires et des muscles, 26% pour les maladies endocriniennes, 22% pour les maladies de l'appareil respiratoire et 21% pour les maladies de l'appareil circulatoire. Il est à noter que les femmes ont des taux de prévalence plus élevés que les hommes en ce qui concerne les maladies ostéo-articulaires et des muscles (42% contre 32%) et les maladies endocriniennes (29% contre 22%). Les hommes, quant à eux, déclarent plus que les femmes souffrir de maladies de l'appareil respiratoire (25% contre 20%).

Le tabagisme, la surcharge pondérale et le manque d'activité physique sont d'importants facteurs de risque...

La recherche en santé a établi de longue date l'existence de liens entre certains facteurs de risque et l'occurrence de maladies chroniques. Les facteurs retenus ici, à savoir le tabac, la surcharge pondérale et l'inactivité physique confirment ce lien dans le contexte du Luxembourg. Même si ces liens sont flagrants, ils ne peuvent néanmoins pas être interprétés comme des relations de cause à effet³.

Pour ce qui concerne le tabac, 25% des personnes déclarant fumer quotidiennement disent souffrir de maladies chroniques et 26% de celles qui ne fument pas déclarent souffrir de maladies chroniques. Il n'existe donc pas de différence selon leur statut par rapport au tabac. En revanche, une analyse par sexe montre que la prévalence des maladies chroniques varie bien en fonction du statut tabagique même si, dans le cas des hommes, la relation ne va pas dans le sens attendu. En effet, on aurait pu penser que les maladies chroniques seraient plus fréquentes parmi les fumeurs quotidiens. Or, chez les hommes, ce sont les non-fumeurs qui ont le taux de prévalence le plus élevé par rapport aux autres : 24% contre 16% chez les fumeurs occasionnels et 21% chez les fumeurs quotidiens (chez les femmes, ces taux sont respectivement de 28%, 31% et 30%). Mais parmi les personnes qui déclarent ne pas fumer, il y a des ex-fumeurs ; ce qui est de nature à atténuer les différences entre les trois groupes. En effet, parmi les personnes qui ne fument pas, 27% sont des ex-fumeurs et 32% de ces derniers déclarent souffrir de maladies chroniques contre 24% pour les personnes qui n'ont jamais fumé.

Concernant la surcharge pondérale, la relation paraît nettement plus claire dans la mesure où les taux de prévalence sont plus élevés parmi les personnes obèses : 38% des personnes obèses interrogées déclarent souffrir de maladies chroniques contre 27% parmi les personnes en surpoids et 21% parmi celles qui ont un poids normal. Chez les hommes, ce sont 35% d'obèses qui déclarent souffrir de maladies chroniques contre 18% de personnes en poids normal alors que chez les femmes, ces chiffres sont de 40% et 23%.

La pratique d'une activité physique est également un élément important : les taux de prévalence de maladies chroniques sont plus bas parmi les personnes qui en pratiquent régulièrement (20% chez les hommes et 23% chez les femmes) ou occasionnellement (respectivement 19% et 20%) que parmi les personnes qui n'en pratiquent pas pour des raisons diverses non liées à leur état de santé (respectivement 23% et 27%). Bien entendu, les taux de prévalence sont plus élevés chez les personnes qui ne pratiquent pas d'activité physique à cause de problèmes de santé : 79% pour les femmes et 66% pour les hommes.

* CEPS/INSTEAD

¹ http://www.who.int/topics/chronic_disease/fr/

² Quatre catégories de maladies chroniques ont été considérées sur la base de la Classification Internationale des Maladies version « CIM 10 ». Il s'agit des maladies chroniques de l'appareil respiratoire, de l'appareil circulatoire, du système ostéo-articulaire et des muscles ainsi que du système endocrinien.

³ L'analyse des relations de causalité nécessite de recourir à d'autres types d'approches comme des études de cohorte ou des études cliniques.

...les conditions socioéconomiques sont également des facteurs déterminants

Divers travaux menés au Luxembourg, dans le cadre du projet de recherche ESANDE⁴ et ailleurs, confirment l'existence de disparité d'état de santé en défaveur des personnes ayant un faible statut socioéconomique.

Ainsi, en matière d'éducation, quelle que soit la classe d'âge un gradient social apparaît tant chez les hommes que chez les femmes. Par exemple, chez les 50-64 ans, 47% des hommes et 40% des femmes ayant un niveau d'études primaire déclarent souffrir de maladies chroniques contre 26% des hommes et 29% des femmes ayant un niveau d'études supérieur.

Lorsque l'on examine le régime professionnel d'affiliation à la Sécurité sociale, utilisé ici comme une mesure approximative de la catégorie socioprofessionnelle, on s'aperçoit également des

différences dans la prévalence des maladies chroniques. Ainsi, 29% des personnes appartenant au régime professionnel des ouvriers déclarent souffrir de maladies chroniques contre 23% de celles appartenant à celui des employés ou 24% de celles qui se réclament du régime des fonctionnaires. A sexe et classe d'âge identique (hormis les 16-49 ans), les ouvriers déclarent plus que les employés ou les fonctionnaires souffrir de maladies chroniques. Par ailleurs, l'incidence des différences de conditions de travail et d'existence entre les ouvriers et les employés sur la prévalence des maladies chroniques semble plus marquée à partir de 50 ans et ce, tant chez les hommes que chez les femmes.

Plus globalement, certains facteurs socioéconomiques et certains facteurs de risque expliquent⁵ plus que d'autres la prévalence de maladies chroniques ainsi que la présence d'inégalités sociales de santé.

Nombre et nature des maladies chroniques, prévalence selon les facteurs de risque et les facteurs socioéconomiques en fonction du sexe et de l'âge parmi les résidents (en %, année 2007)

Classes d'âge	Hommes				Femmes				Ensemble			
	16-49	50-64	65+	Total	16-49	50-64	65+	Total	16-49	50-64	65+	Total
Prévalence globale	15	33	45	24	17	36	53	28	16	35	50	26
Nombre de maladies chroniques déclarées ^(*)												
Une seule	89	75	67	78	86	73	61	73	87	74	63	76
Deux	9	17	24	16	13	21	27	20	11	19	26	18
Trois ou plus	2	8	9	6	1	6	12	6	2	7	11	6
Nature des maladies chroniques ^(*)												
Maladie de l'appareil respiratoire	23	26	25	25	24	16	18	20	24	21	21	22
Maladie de l'appareil circulatoire	13	24	33	22	12	19	30	20	12	22	31	21
Maladie ostéo-articulaire, des muscles	29	34	34	32	26	45	56	42	27	40	47	38
Maladie endocrinienne, nutritionnelle et métabolique	15	31	21	22	28	34	28	29	22	32	25	26
Autres maladies	28	20	24	24	24	15	23	21	26	17	23	23
Prévalence selon les facteurs de risque												
Tabagisme												
Oui, quotidiennement	16	36	36	21	25	44	39	30	20	40	37	25
Oui, occasionnellement	7	40	n.v.	16	24	49	n.v.	31	16	43	46	23
Non	15	32	47	24	18	34	54	28	15	33	51	26
Poids (IMC)												
Normal	12	27	45	18	18	33	43	23	15	30	44	21
Surpoids	15	32	45	24	15	36	54	31	15	34	50	27
Obésité	25	42	46	35	23	44	64	40	24	43	57	38
Activité physique												
Oui, régulièrement	13	27	39	20	17	32	41	23	15	29	40	21
Oui, occasionnellement	14	24	39	19	15	22	40	20	15	23	39	20
Non, à cause de problèmes de santé	56	66	73	66	66	70	87	79	60	68	82	73
Non, autres raisons	14	34	43	23	17	40	46	27	15	36	45	25
Prévalence selon les facteurs socioéconomiques												
Niveau d'études												
Primaire	18	47	48	32	21	40	55	38	20	43	52	35
Secondaire	14	30	43	21	17	37	52	25	15	33	47	23
Supérieur	14	26	34	18	15	29	53	20	15	27	42	19
Régime professionnel												
Ouvriers	15	42	50	27	17	41	59	32	16	42	55	29
Employés	17	30	38	22	18	28	51	25	17	29	46	23
Fonctionnaires	13	23	47	21	18	36	45	27	16	30	46	24
Autres	8	39	31	21	8	58	50	34	8	48	42	27

Source : CEPS/INSTEAD, Enquête PSELL/EU-SILC, vague 5, 2007

(*) : Les items concernant le nombre et la nature de maladies chroniques ne s'appliquent qu'aux personnes ayant préalablement déclaré souffrir de maladies chroniques. Les autres items s'appliquent à l'ensemble des personnes interrogées.
n.v. : non valide (effectif insuffisant)

Guide de lecture :

- 21% des personnes âgées de 50 à 64 ans ayant déclaré souffrir de maladies chroniques souffrent d'une maladie de l'appareil respiratoire. Elles sont 26% chez les hommes et 16% chez les femmes appartenant à la même classe d'âge.
- 24% des personnes obèses âgées de 16 à 49 ans déclarent souffrir de maladies chroniques contre 15% des personnes en surpoids ou 15% ayant un poids normal.

⁴ Le projet de recherche ESANDE (« L'état de santé et ses déterminants : Une approche en termes d'inégalités sociales de santé ») est réalisé par le CEPS/INSTEAD et bénéficie du financement du Fonds National de la Recherche du Luxembourg.

⁵ Une analyse explicative, conduite pour mesurer l'influence "simultanée" de ces facteurs sur le risque de déclarer souffrir de maladies chroniques tout en contrôlant l'effet de l'âge et du sexe, confirme l'existence des liens précédemment décrits.

La source de données : Le PSELL-3 (*Panel Socio-Economique Liewen zu Lëtzebuerg*) est une enquête qui a été lancée en 2003 auprès d'un échantillon représentatif de la population résidant au Luxembourg. Grâce à la méthodologie mise en oeuvre pour sa réalisation, les résultats issus de cette enquête effectuée auprès d'un échantillon initial de quelque 3500 ménages (9500 individus) constituent des estimations précises des chiffres concernant l'ensemble de la population. Le PSELL-3 sera réalisé chaque année par le CEPS/INSTEAD, en collaboration avec le STATEC. Il s'inscrit dans le programme statistique EU-SILC de l'Union Européenne (*European Union - Statistics on Income and Living Conditions*) destiné à connaître les revenus et conditions de vie des personnes et des ménages dans les différents Etats membres. Plus d'infos : www.ceps.lu/vivre.